Cfdt: framatome – JARRIE

CONNECTÉE Aux Salariés

25 novembre 2020

GPEC : la CFDT va de l'avant et sera signataire de l'accord !

Par sa participation active et son engagement, la CFDT a pu améliorer la proposition d'accord initiale : la validation de cet accord est l'aboutissement de 2 ans de négociation sur un projet suscitant autant d'attentes que de craintes.

Depuis que tous les éléments sont en notre possession (**proposition de l'accord, cartographies des métiers, pesée des postes, et grille de salaire site**), force est de constater que les discussions et les débats entre salariés sur ces sujets ont été animés.
Pour cause : l'ampleur et la complexité des changements proposés.

Au cours des échanges que nous avons eu avec nos adhérents, avec les salariés, sympathisants CFDT ou non, la CFDT a très fortement perçu les peurs, les frustrations, l'incrédulité et les attentes que ce projet soulève.

Ces sentiments reflètent tout à fait le climat social dégradé de notre site : crise de confiance et de défiance envers notre Direction Locale, incohérence de la logique salariale des dernières années, manque de reconnaissance des salariés, déficit de communication.

Difficile dans ces conditions de faire preuve de discernement. La CFDT s'est assurée d'obtenir plusieurs garanties avant de prendre sa décision.

Cet accord GPEC ne résoudra pas tous nos problèmes, pas d'accord ne résoudra rien du tout…

je décide de M Cfdt: N AVENIR

NOTRE ANALYSE

➢ Pour l'ensemble du personnel OETAM :

Cet accord est favorable. Par rapport à la situation actuelle **il ne crée pas de perdant** et va permettre rapidement des évolutions de salaire et des changements de coefficients.

Un budget dédié aux évolutions GPEC est mis en place, en plus du budget NAO. OBTENU

➢ Pour les Journaliers :

.Cet accord répond à notre demande de lisibilité des carrières OETAM, et à la mise en place de paliers d'évolution. Certes la répartition des coefficients ouverts pour chacun des métiers ne nous satisfait pas pleinement lorsque l'on compare les postes les uns aux autres. Cependant, l'écriture dans un accord des processus d'évolutions du personnel journalier et de la pesé des postes représente une amélioration. Cet accord GPEC pose les bases et les premières pierres de l'édifice des prochaines discussions.

.En outre, cet accord permet la **mise en place de la grille de salaire usine** qui nous était si chère OBTENU

.La CFDT restera attentive à la mise en application rapide des changements de coefficients : Hors de question que les changements de coefficient des journaliers ne soient que de l'affichage.

➢ Pour les Postés :

.Cet accord est basé sur le **principe du volontariat**. Il va dans le sens de la **polyvalence** du personnel. Pour les personnes qui le souhaitent, la formation sur de nouveaux secteurs ou la prise de nouvelles responsabilités permettra une évolution plus rapide qu'aujourd'hui, a travers le nouveau système d'échelon mis en place.

.En outre, la **grille de salaire actuelle a été revalorisée de +2.1% en moyenne**. OBTENU

.La CFDT restera attentive à ce que ces évolutions soient accompagnées de la **formation adéquate** : hors de question que cela soit fait à la va vite !

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

cfdtframatome@gmail.com CFDT FRAMATOME cfdtframatome.fr 06.79.71.37.50

Cfdt: framatome – JARRIE

CONNECTÉE Aux Salariés

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

NOUVELLE GRILLE DE SALAIRE POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

	SALAIRES MINIMUMS		AUGMENTATION GPEC	
COEF	Actuel 2020	ACCORD GPEC	€	%
190	1 837 €	1 840 €	3 €	0.2%
190+		1 920 €		
215	1 916 €	2 000 €	84 €	4.4%
215+		2 070 €		
240	2 090 €	2 140 €	50 €	2.4%
240+		2 195 €		
255	2 215 €	2 250 €	35 €	1.6%
255+		2 305 €		
270	2 308 €	2 360 €	52 €	2.2%
270+		2 430 €		
285		2 545 €		
305		2 650 €		
305+		2 750 €		
335		2 850 €		
365		3 050 €		
		moyenne	45 €	2.2%

NOTA BENE :
La Direction conditionne la mise en place de cette nouvelle grille de salaire à la signature unanime des Organisations syndicales (CFDT, CGT, CFE-CGC).
A défaut, une autre grille pourra être proposée.

✓ **Grille indexée sur les AG**

✓ **Applicable dès le 1/12/2020**

QUELQUES PRINICPES EN VRACS :

Journaliers :
- *Bac+2 positionnés à minima au coef 285,*
- *Pas de plafond de coef (positionnement > au niveau 3 possible, au cas par cas)*

Postés :
- *revalorisation prime d'incommodité du personnel ayant la compétence HF (Tech Métal, Conducteur HF, Conducteur Polyvalent)*
- *intégration prime de dispo sur salaires de base*

UN ACCORD GLOBALEMENT FAVORABLE POUR L'ENSEMBLE DES OETAM

cfdtframatome@gmail.com | CFDT FRAMATOME | cfdtframatome.fr | 06.79.71.37.50